



ADULTES

Notice d'information pour l'inscription

Correspondant:
M.PATOUT Didier (Président)
36 bis avenue Jean Jaurès
38600 FONTAINE

Téléphone:
04 76 27 01 94 / 06 10 31 48 53
E-mail : contact@aikido-fontaine-38.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, les pratiquants doivent fournir un dossier constitué des pièces suivantes :

- La **fiche d'inscription ci-jointe**, dûment remplie
- Le **règlement de la cotisation**
- En cas de réponses positives au questionnaire de santé ci-après : un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'Aïkido datant de moins de trois ans
- Pour une première inscription : **2 photos d'identité**
- En cas d'absence d'adresse e-mail : **3 enveloppes timbrées libellées à votre adresse**

Seuls les dossiers complets sont acceptés et permettent l'accès au cours

INFORMATION : DISPOSITIFS D'AIDE À L'ADHÉSION

**Dans tous les cas : fournir un chèque de caution en attendant validation de l'aide
Apporter tous les justificatifs au moment de l'inscription**

- **Aide à l'adhésion (mairie) pour les fontainois jusqu'à 19 ans** (selon quotient familial : 35€ (QF inférieur à 429) ; 30€ (QF compris entre 429 et 935) ; 20€ (QF compris entre 936 et 1239) **ou pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans** (35€). La demande doit être transmise à la mairie dans les 3 mois suivant la rentrée.

Pièces communes à fournir :

- Fiche individuelle d'aide à l'adhésion
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Autres pièces pour les fontainois de moins de 19 ans :

- Copie de la fiche d'allocations familiales (année en cours) pour QF
- Si les enfants ne sont pas mentionnés sur la fiche d'allocations familiales : copie du livret de famille, page Enfants & Parents

Autres pièces pour les demandeurs d'emploi :

- Copie de la carte d'inscription à Pôle Emploi / de l'attestation de suivi par la Mission Locale
- Copie de la carte d'identité OU copie du livret de famille

- **Aide du département pour les collégiens** : Tattoo Isère (60€) → fournir le numéro du pass

- **Aide de la région pour les lycéens** : Pass'Sport (30€ (lycéens) / 60€ (lycéennes ; lycéen-e-s en situation de handicap)) → fournir le numéro du pass + prescription médicale si handicap

- **Aide de l'État jusqu'à 17 ans** : Pass'Sport (50€) ; → fournir le numéro du pass

- **Aide de l'ASF Aïkido pour les adhérents de la même famille** : le premier inscrit paie plein tarif ; les autres membres du même foyer bénéficient de 15€ de réduction



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. Durant les 12 derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
10) Si vous avez plus de 50 ans, présentez-vous un facteur de risque cardiovasculaire ? (diabète, hypertension, cholestérol, tabagisme, obésité, antécédents familiaux)		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du/de la licencié(e).		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir : attestez simplement, selon les modalités prévues par la Fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence (voir fiche d'inscription).

Ce questionnaire de santé est confidentiel. Vous devez uniquement transmettre à votre club une attestation selon laquelle vous avez répondu par la négative à des questions, mais pas le questionnaire même.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir : consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.